



Communication

Sécurisation des documents

Vitry sur Seine, le 08 juillet 2024

Chères amies, Chers amis

Nous proposons ci-dessous une procédure qui permettra de protéger vos documents d'identité lors des demandes faites par les agences de voyage.

- 1) Aller sur le site <https://filigrane.beta.gov.fr>

Ajoutez un filigrane à n'importe quel document

L'ajout d'un filigrane sur vos documents est une bonne pratique mais certains organismes peuvent avoir besoin d'un document vierge (banques, services publics, etc.)

Le fichier filigrané sera au format PDF.
Les fichiers originaux seront effacés de nos serveurs après la génération du fichier filigrané.
Le fichier filigrané sera effacé de nos serveurs après le premier téléchargement (ou au bout d'un jour s'il n'y a pas eu de téléchargement).

Sélectionner des fichiers :
Formats supportés : jpg, png, pdf

Choisir des fichiers : Aucun fichier n'a été sélectionné

Indiquez le filigrane à insérer :
Ex : Document exclusivement destiné à la location immobilière

Ajouter le filigrane

- 2) Choisir sur votre ordinateur, le fichier sur lequel vous souhaitez insérer un filigrane, en utilisant le bouton « Choisir des fichiers », qui est proposé par le programme,
- 3) Indiquez dans la ligne grisé, comme demandé, en dessous du choix du fichier qui sera modifié, le texte du filigrane que vous souhaitez insérer, par exemple « *voyagiste Costa Rica* »
- 4) Cliquez enfin sur le bouton « Ajouter le filigrane »
- 5) Attendre que le programme réalise l'opération de modification,
- 6) Récupérez votre fichier modifié avec le bouton qui atteste de la fin de l'opération.

[Télécharger le document filigrané](#)

- 7) Le fichier modifier se trouve dans votre répertoire « Téléchargements » **Emmanuel Carte Identité filigrane.pdf**

